

---

La Conférence de Cotonou, tenue sous les auspices de l'Agence, du 28 au 30 octobre 1981, et celle que l'Unesco tenait l'été dernier au Mexique, ont toutes deux conclu que la culture constitue une dimension fondamentale du processus de développement. On y a même émis l'hypothèse que « l'identité culturelle constitue peut-être le moteur, la principale force mobilisatrice » de toutes les initiatives, au sein des sociétés humaines. On ne saurait lier plus intimement le culturel au technique.

Cela dit, sur quels objectifs croyons-nous que l'Agence doive axer son action, au cours des années qui viennent ?

### Animation culturelle

Il en est un qui s'impose de lui-même et que l'Agence poursuit déjà : c'est l'animation culturelle. Entendons-nous bien : vu l'extrême diversité du milieu francophone international, il s'agit de promouvoir toutes les cultures qui y coexistent, soit qu'elles s'expriment spontanément en français, soit qu'elles trouvent leur expression dans des langues nationales différentes.

Instrument précieux, la langue internationale qui nous est commune est à la fois si riche, si souple et si précise, qu'elle permet d'envisager tous les échanges inter-culturels, qu'il s'agisse de littérature, de sciences ou de philosophie. Elle nous permet aussi d'espérer le jour où tous les francophones du monde auront conscience d'appartenir, non pas à un seul peuple ou un seul pays mais à un vaste ensemble prestigieux, à une communauté fraternelle dont ils partageront les richesses.

Il est évident que nos communautés francophones, dont plusieurs vivent encore dans un relatif isolement, ont un pressant besoin de communiquer entre elles, de rompre leur solitude, de mettre en commun leurs richesses, de recevoir et de donner. Il est non moins certain que tout progrès culturel se nourrit de contacts et de comparaisons, de confrontations aussi. Il est enfin acquis que la libre circulation des idées, des biens culturels, des personnes, artistes et scientifiques, est la condition essentielle de toute action féconde.

C'est dans cet esprit que le Canada est prêt à mettre à la disposition des autres partenaires de la francophonie le savoir, l'expérience et les ressources techniques considérables qu'il a acquis de par sa vocation de pays bilingue. Soucieux de servir avec justice sa population francophone au Québec et hors Québec, et désireux de marier harmonieusement culture nord-américaine et langue française, le Canada a conscience d'être dans une situation privilégiée pour aider d'autres pays à adapter la langue française à leur réalité multiculturelle. Mais il revient à l'Agence de définir en ce domaine une démarche originale adaptée à la francophonie.

Une telle démarche ne s'élabore pas en un jour. C'est une œuvre de longue patience et de profonde réflexion. Elle ne s'improvise pas. Elle suppose des consultations étendues, une soigneuse identification des besoins à satisfaire, un ordre de priorités, un choix de cibles peu nombreuses mais qu'on puisse atteindre à coup sûr avec les